

DU SÉCURITÉ ET VIE URBAINE

DOMAINE(S) :

DROIT - ECONOMIE - GESTION

DISCIPLINE(S)	Science Politique
DURÉE DES ÉTUDES	1 semestre
COMPOSANTE(S)	Faculté de droit et science politique
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Guyancourt (Saint-Quentin-en-Yvelines)
FORMATION DIPLÔMANTE	
FORMATION CONTINUE	

La sécurité urbaine est un domaine en constante mutation en raison de l'évolution des problématiques de délinquance et de sécurité et des changements de politiques publiques qui en découlent. Les professionnels doivent s'y adapter et c'est ainsi que, au cours des trente dernières années, de nouveaux métiers sont apparus et que des professionnels, jusqu'alors éloignés de ce domaine d'intervention, ont intégré les enjeux de sécurité dans leurs activités.

La vocation du Diplôme universitaire "Sécurité et vie urbaine", créé en 2012, est de participer au développement d'une filière prévention-sécurité et ainsi à l'émergence d'une culture partagée de la sécurité urbaine entre des professionnels issus de domaines d'intervention variés.

Ce diplôme s'adresse prioritairement à des professionnels en fonction qui cherchent à acquérir un haut niveau d'expertise en matière de politiques de sécurité et prévention de la délinquance. Il offre des perspectives de reconnaissance des acquis professionnels et d'évolution de carrière.

Ce diplôme s'appuie sur des enseignements délivrés par des professionnels, spécialistes des questions de sécurité, réunis par le Forum français pour la sécurité urbaine (FFSU) et par des chercheurs appartenant au Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales (CESDIP). Il est composé de sept modules de deux journées qui permettent d'aborder les évolutions et enjeux actuels de la sécurité urbaine ainsi que ses principaux acteurs. Les enseignements intègrent par ailleurs une perspective européenne.

Créé en 1992, le FFSU est une association regroupant une centaine de collectivités locales, représentatives des diversités géographiques, urbaines et politiques en France. Il a pour objectif de renforcer les politiques locales de sécurité urbaine respectant un équilibre entre prévention, répression et solidarité, et de promouvoir le rôle des collectivités territoriales dans l'élaboration des politiques au niveau national et européen.

Fort d'une trentaine de chercheurs, le CESDIP est actuellement l'un des plus gros laboratoires européens sur la question de la déviance, des violences et de la criminalité.

Compétences développées

Cette formation vous permettra :

- » De renforcer vos connaissances théoriques sur la sécurité urbaine et de bénéficier des expériences professionnelles des intervenants ainsi que des autres étudiants
- » De rencontrer des professionnels de la sécurité urbaine issus d'horizons variés et de renforcer votre réseau
- » De bénéficier d'un accompagnement méthodologique pour la réalisation d'une note professionnelle adaptée à votre activité et à vos besoins
- » De valoriser vos acquis professionnels et de bénéficier de la reconnaissance d'un diplôme

Partenaires

Forum français pour la sécurité urbaine

Conditions d'admission

Les étapes pour intégrer le DU sont :

- 1- Vous devez remplir le dossier de candidature téléchargeable sur cette fiche.
Pour remplir le dossier, vous devez être titulaire d'un niveau bac + 3. Si tel n'est pas le cas, vous pouvez faire une demande d'accès dérogatoire aux conditions d'admission en formation en joignant le dossier VAPP (validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels) à votre dossier de candidature.
- 2- Examen de votre dossier par un jury composé d'un représentant de l'UVSQ et d'un représentant du FFSU
- 3- Si votre dossier est sélectionné, vous recevrez une convocation pour un entretien oral avec le jury (visio-conférence)
- 4- Décision d'admission par le jury au regard du dossier écrit et de l'entretien oral

Formation(s) requise(s)

Vous devez être titulaire d'un Bac +3 ou faire une demande d'accès dérogatoire en remplissant un dossier de demande de VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels) ci-dessous.

Inscription en formation continue

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi

- » Si vous ne répondez pas aux **Conditions d'Admission** :

Téléchargez et complétez le dossier VAPP

- » Dans tous les cas :

Téléchargez et complétez le dossier de candidature et retournez-le par e-mail au format PDF au contact "reprise d'études"

- » Tarif formation financée : 3 000 €
- » Tarif formation non financée : 2 200 €
- » Financements

Contenu de la formation

L'ensemble de la formation est divisé en 7 modules de deux journées (12h/module).

Séance 1 - Villes et sécurité : passé, présent et perspectives

- » Présentation du diplôme
- » L'évolution de la délinquance et les enjeux de sécurité urbaine émergents
- » Rôle des collectivités territoriales et politiques locales de sécurité urbaine en France
- » Panorama des acteurs de la sécurité locale et des dispositifs nationaux
- » Cours de méthodologie pour la note professionnelle

Séance 2 - Comprendre la ville, ses évolutions, sa jeunesse

- » Les dynamiques des villes contemporaines
- » Conduites à risques et prévention de la délinquance des jeunes
- » La contribution de la prévention spécialisée à la prévention de la délinquance

Séance 3 - La sécurité des villes : la comprendre, l'évaluer

- » Victimation et sentiment d'insécurité
- » L'évaluation des politiques de prévention
- » Les diagnostics locaux de sécurité et l'élaboration d'une stratégie locale de prévention de la délinquance

Séance 4 - La sécurité : entre technologies et présence humaine - Sécurité, espaces publics et temporalité

- » Qualité de l'espace public et sécurité
- » Rôle et impact des nouvelles technologies pour la sécurité
- » Développer une stratégie de la vie nocturne

- » La contribution de la médiation au partenariat local de tranquillité publique

Séance 5 - Polices et villes

- » Police, partenariats et territoires : l'expérience d'un commissaire de sécurité publique
- » Les relations entre la police et la population
- » Les polices municipales : une police de proximité ?
- » Les enjeux de la sécurité privée

Séance 6 - Justice et villes

- » La justice des mineurs en France
- » Audience tribunal
- » La chaîne pénale et l'exécution des peines
- » Probation, (ré)insertion et partenariats locaux : l'expérience d'un service pénitentiaire d'insertion et de probation

Séance 7 – Le management de la Prévention et de la Sécurité - Animer son partenariat de sécurité et prévention

- » Gérer un service de sécurité
- » La co-production de la sécurité avec les citoyens
- » Animer un partenariat local de sécurité

Contrôle de connaissances

Il est nécessaire d'obtenir une note minimale de 10/20 pour valider le diplôme. La note se décompose de la façon suivante :

- La rédaction d'une note professionnelle soutenue devant un jury (60%)
- Un oral transversal portant sur les enseignements délivrés afin d'apprécier leur appropriation par l'étudiant (30%)
- La participation active aux cours (assiduité, contribution lors des cours, ...) (10%)

Calendrier(s)

Cours : d'octobre 2020 à avril 2021, à raison de deux jours par mois.

Examens : juin 2021

Réception des dossiers jusqu'au 12 juillet 2020.

Poursuites d'études à l'UVSQ

L'obtention de ce diplôme valide un niveau master 1 et ouvre la possibilité d'intégrer un master 2 (voir notamment le master Politiques de prévention et sécurité).

Adresses et coordonnées

Directeur du diplôme

Jacques De Maillard

Professeur de science politique

jacques.de-maillard@uvsq.fr

Coordination FFSU

Émilie Petit

Déléguée responsable adjointe

petit@ffsu.org

Reprise d'études

Françoise Jenssonnie

Assistante de Formation Continue - UFR de Droit et Science Politique

Tél. : 01 39 25 53 29

francoise.jenssonnie@uvsq.fr